

Paris, le 25 novembre 2018.

Appel des associations de la Confédération des Jeunes Chercheurs

Les associations membres de la Confédération des Jeunes Chercheurs, réunies en assemblée générale à Paris, se prononcent fermement contre le projet gouvernemental d'augmentation considérable des frais d'inscription en doctorat pour les étrangers extra-communautaires.

Nous craignons qu'avec ce projet, le gouvernement s'engage dans une course sans fin à la hausse des frais d'inscription derrière les modèles britannique et américain, où la plupart des étudiant-es et doctorant-es s'endettent lourdement pour respectivement se former et travailler.

Que cette hausse massive des frais d'inscription soit à ce stade limitée aux étranger-es non communautaires ne constitue qu'un élément aggravant. Les doctorant-es étranger-es sont déjà sélectionné-es par l'établissement d'enseignement supérieur dans lequel ils ou elles souhaitent s'inscrire, par l'employeur qui souhaite les recruter, par les services leur délivrant des visas, et payent un nombre conséquent de taxes et frais de dossiers pour venir travailler en France. L'argument de l'attractivité internationale de l'enseignement supérieur français est fallacieux. Des pays ayant mis en place ce type de barrière financière ont connu dans les années suivantes une baisse importante du nombre de leurs étudiants et étudiantes internationales. Cet argument camoufle mal la volonté d'éviction des jeunes chercheur-es, étudiants, et étudiantes internationales venant de pays en développement, en particulier des pays francophones du Maghreb et d'Afrique subsaharienne. Appliquer des frais d'inscription dix fois supérieurs aux étrangers extra-communautaires revient en effet à réserver l'accès à la formation à la recherche aux plus fortuné-es en provenance de ces pays, hormis quelques rares élu-es à qui sera attribué une "aide sociale" stigmatisante. Les doctorant-es étranger-es faisant le choix de venir se former par la recherche en France ne sont pas un coût pour notre pays, ils et elles apportent beaucoup à sa recherche et à son économie. Penser qu'ils et elles ne font le choix de la France que par calcul financier est méprisant à leur égard et infamant pour la recherche française.

La Confédération des Jeunes Chercheurs appelle l'ensemble des jeunes chercheur-es de France à rejoindre les différentes mobilisations initiées contre ce projet. Nous mettons à disposition des jeunes chercheur-es élu-es dans les conseils de laboratoire, d'école doctorale, d'organisme de recherche, de composante universitaire ou de conseils centraux d'établissements d'enseignement supérieur, des propositions de motion à déposer dans ces différentes instances, afin de rendre visible le rejet de ce projet par la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche. Nous appelons également l'ensemble des associations ou collectifs formels ou informels de jeunes chercheur-es de France souhaitant se mobiliser contre cette mesure, à entrer en contact avec la confédération afin de nous coordonner. Nous mettrons nos outils et notre structure à disposition de tous les collectifs de jeunes chercheur-es souhaitant converger dans cette mobilisation.

Annexe

Proposition de motion type à faire voter en conseil de composante, d'unité, de laboratoire, ou d'école doctorale

Le conseil [du laboratoire/de l'unité/de l'école doctorale/de l'UFR/de l'école...] X se prononce fermement contre la hausse discriminatoire des frais d'inscription dans l'enseignement supérieur, ciblant les étrangères et étrangers extra-communautaires, annoncée par le Premier ministre Édouard Philippe. Il adresse toute sa solidarité aux étudiantes et étudiants, doctorantes et doctorants étrangers qu'il accueille aujourd'hui ou souhaite accueillir à l'avenir. De même, il soutiendra les mobilisations des étudiantes et étudiants comme des personnels opposés à cette hausse.

Proposition de motion type à faire voter en conseil central d'établissement d'enseignement supérieur (université, COMUE, grand établissement...)

[Le conseil d'administration/Le conseil académique/La commission de formation et de vie universitaire/La commission de la recherche/tout autre conseil central d'établissement d'enseignement supérieur] de X se prononce fermement contre la hausse discriminatoire des frais d'inscription dans l'enseignement supérieur, ciblant les étrangères et étrangers extra-communautaires, annoncée par le Premier ministre Édouard Philippe. Il/Elle adresse toute sa solidarité aux étudiantes et étudiants, doctorantes et doctorants étrangers que notre établissement accueille aujourd'hui ou souhaite accueillir à l'avenir. Il/Elle souhaite que [l'université, la COMUE, l'établissement...] X refuse pour sa part d'appliquer cette réforme, et maintienne l'application des frais d'inscriptions nationaux à tous ses usagers et ses usagères, sans discrimination de nationalité, comme il/elle est en droit de le faire.

Confédération des Jeunes Chercheurs

Formulaire de contact presse sur <http://cjc.jeunes-chercheurs.org/presentation/presse/>.

La CJC (Confédération des Jeunes Chercheurs) est une association de loi 1901, nationale et pluridisciplinaire. Elle regroupe une quarantaine d'associations de doctorant-es et de docteur-es en emploi non permanent, bénévolement impliqué-es dans la valorisation du doctorat et sa reconnaissance en tant qu'expérience professionnelle. Au niveau national, de par son expertise sur le doctorat, elle est une interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics (Gouvernement, Parlement, Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche...) et de toute structure souhaitant échanger sur le sujet (associations, entreprises, syndicats...). Au niveau européen, elle participe à la réflexion sur le doctorat et les jeunes chercheur-es par l'intermédiaire de la fédération d'associations EURODOC, dont elle est membre fondatrice.

Contact presse : Blaise-Maël Retailleau
presse@cjc.jeunes-chercheurs.org

Confédération des Jeunes Chercheurs
Campus des Cordeliers, 15 rue de l'École de médecine
75 006 Paris